

Le prix convenu fut de 22.000 livres, se rapportant pour 18.000 livres au corps du domaine et pour le surplus aux objets mobiliers.

Enfin M. Barety resta autorisé à retirer des mains de Joseph Javard de la Brosse, archiviste des seigneurs comtes de Lyon, tous les titres de propriété compris en l'inventaire après le décès de M. Henry de Masso et dont ledit sieur Javard était dépositaire (4).

M. Henry de Masso, non autrement désigné en ce contrat de vente, devait être fils de Philibert de Masso, né en 1621, écuyer, seigneur du Plantin et de la Ferrière, maréchal de bataille, prévôt des marchands de Lyon en 1675, marié à Ainay, le 12 juin 1652, à Marthe d'Aunthun.

Son nom ne figure pas dans la généalogie de la famille de Masso donnée par M. Vital de Valous à la suite de *l'Inventaire des Livres d'un abbé de Valbenoîte dressé en 1593 par Antoine Gryphius* (Lyon, Auguste Brun, 1875).

Cette généalogie fournit cependant d'intéressants détails sur ses neveux et héritiers, Charles et Augustin de Masso

s'agissait-il de la *Prébende des Gonnaires*, qui possédait entre autres un tènement de pré situé en face de l'entrée de la Greysolière et baigné par le ruisseau de Malrochet.

(4) Le retrait de ces titres fut effectué postérieurement par M. Barety. Le fait est constaté par un acte aussi aux minutes du notaire Regnault, en date du 17 avril 1755.

Quant aux droits de *lods* dus par lui sur son acquisition, ils furent arrêtés en séance du chapitre de l'Église de Lyon du 4 septembre 1754, pour la portion afférente à la rente noble d'Ecully, à la somme de 400 livres, non compris les *portages* attribués au cellarier de la rente. (Archives départementales du Rhône. Fonds de Saint-Jean. Répertoire 31, f° 168).